



Les Lilas, le 15 décembre 2022

Réunion d'échange relative à la mise en œuvre de la loi 3DS

Déclaration de la FSU

Monsieur le ministre,

Toutes les questions posées par nos camarades sur les conséquences de votre décision sont légitimes mais, juste avant que vous ne preniez votre décision de transférer les routes ...

Vous nous avez déjà fait part de votre enthousiasme pour le moins mitigé concernant la loi 3 DS et en particulier, son volet routier.

Le résultat des six mois laissés aux collectivités territoriales pour demander un transfert total ou partiel des routes est très en deçà des espérances du précédent gouvernement. Et pour cause : les conditions financières de ces transferts reportent sur des collectivités territoriales déjà en difficulté financière le coût d'un défaut de moyens engendrant un entretien trop insuffisant depuis plusieurs années du réseau routier national non concédé.

Pour sauver le projet, c'est-à-dire augmenter le volume de routes transférées, les textes sont tordus ou interprétés.

Sur les délais d'abord. D'une fermeté sans appel dans les discours le 16 septembre, nous voyons aujourd'hui des délibérations postérieures au 30 Septembre prises en compte. Croyez-vous vraiment que vos oppositions laisseront passer une telle aubaine ? Quid de cette échéance du 30 décembre ?

Sur la notion de continuité des réseaux ensuite. Lundi dernier, vos services nous expliquent qu'il ne faut pas la rechercher nationalement mais localement et qu'un tronçon d'une centaine de kilomètres est suffisant pour assurer une cohérence en termes d'exploitation et d'entretien. Exemple pris sur la RN12 où l'Etat puis le département de l'Orne puis le département de la Mayenne et de nouveau l'Etat pourraient se succéder sur moins de 150 kilomètres. Vous venez de nous apprendre le retrait de la Mayenne. Quid de l'Orne dans ces conditions ?

Cette position signifie une chose : c'est que ce gouvernement considère que les déplacements interrégionaux voire interdépartementaux sont du seul ressort des routes à péage. Totalement inacceptable pour la FSU ! Sans compter qu'une augmentation des péages et baisse drastique du pouvoir d'achat poussent de plus en plus de particuliers et d'entreprises de transports vers ce réseau national non concédé.

Enfin et pour finir, alors que le maître-mot des gouvernements successifs depuis 5 ans est la simplification et la déconstruction du millefeuille administratif, ce projet ajoute un acteur supplémentaire, à savoir les régions, pour l'exploitation et l'entretien des réseaux routiers. Un de plus, après les communes et leurs regroupements, les départements et l'Etat qui de fait restera un acteur majeur !

Ce n'est pas le Directeur de Cabinet de M. Béchu qui nous contredira, lui qui avait promis - juré qu'aucun acteur supplémentaire ne rentrerait sans la suppression d'un autre.

Monsieur le ministre, aujourd'hui le courage politique n'est pas de s'entêter mais de savoir reconnaître une erreur d'appréciation ; et de renoncer : Ce qu'a fait une loi, une autre peut le défaire... Il en est encore temps.

ERRARE HUMANUM EST ! Et vous connaissez la suite ...